

Comment améliorer la performance énergétique du parc immobilier de l'Éducation nationale ?

A l'occasion du Congrès des maires et du Salon des Maires et des Collectivités, le cabinet de conseil Colombus Consulting, en partenariat avec Next P, publie une étude consacrée à la **performance énergétique des bâtiments de l'Éducation nationale**.

Deuxième parc immobilier public de France, il représente un gisement conséquent pour accélérer l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments publics.

Néanmoins, seulement 7 % des bâtiments du parc disposent d'un Diagnostic de Performance Énergétique (DPE), bien que la réglementation oblige la majorité des bâtiments scolaires à réaliser et publier ce document. Cette étude vise à identifier les freins actuels et proposer des pistes de réflexion, afin de mieux allouer les ressources disponibles.

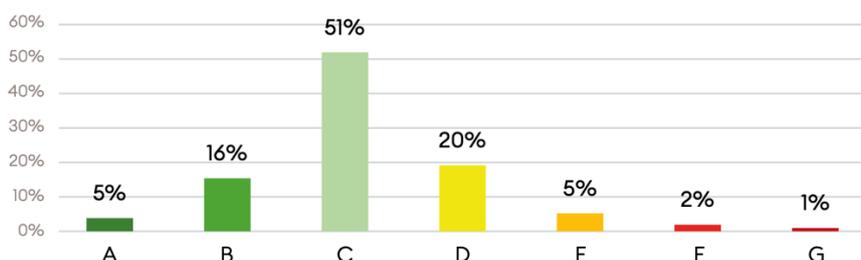
Le parc immobilier de l'Éducation nationale : un potentiel conséquent à mieux exploiter pour réduire les émissions liées à la consommation d'énergie

Deuxième parc public en France, il est aujourd'hui un des parcs identifié par les pouvoirs publics comme prioritaire pour des chantiers de rénovation afin de réaliser des économies d'énergie et d'améliorer son utilisation. Par la structure spécifique de ses usages de consommation, par le public accueilli et par son administration décentralisée, il s'inscrit pleinement dans la volonté des pouvoirs publics d'appuyer les territoires dans l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments.

Néanmoins, la gestion des bâtiments scolaires dépend de l'entité publique dont ils relèvent (collège, lycée, maternelle, etc.). Il est donc difficile de lancer et suivre des politiques du bâti communes à tous les types d'établissements, quand bien même ils se voient appliquer les mêmes réglementations.

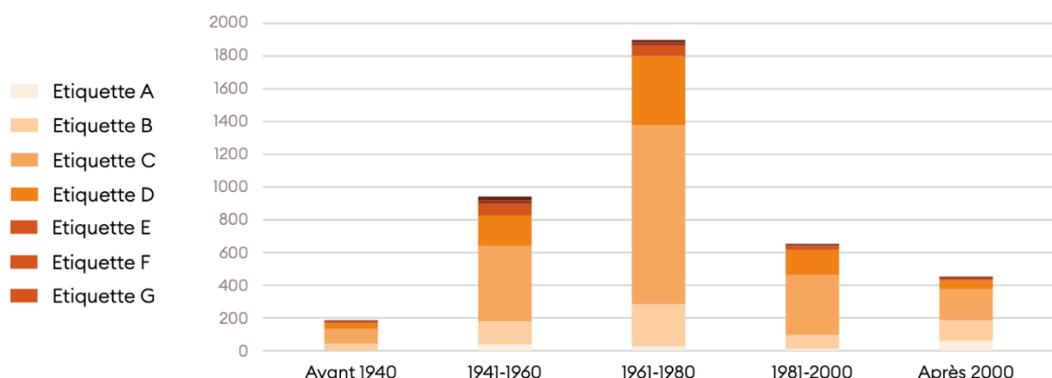
D'une manière générale, le parc de l'Éducation nationale affiche un état général moyen. Ce résultat présente toutefois le biais de n'être basé que sur les DPE disponibles.

Étiquette Énergie des bâtiments scolaires
Source Next P



«L'étude met en avant le peu de données énergétiques disponibles, exploitables et harmonisées. **Sur les 68 950 établissements scolaires recensés, seuls 4 780 détiennent un DPE recensé.** La réalisation de DPE étant obligatoire pour tous les établissements scolaires accueillant plus de 200 personnes et pour les maternelles accueillant plus de 100 personnes, ces résultats font apparaître la nécessité de s'assurer que ceux-ci soient réalisés, mais surtout disponibles et activables pour réaliser des analyses plus fines et enclencher un processus d'amélioration de la performance énergétique », analyse **Nicolas Goldberg, associé chez Columbus Consulting.**

Répartition des étiquettes énergie par la période de construction du bâtiment
Source : Next P



L'âge du bâtiment reste le critère le plus discriminant en matière de performance énergétique.

Les bâtiments scolaires les plus récents sont les plus économes sur le plan énergétique, avec une proportion plus élevée de bâtiments économes. A l'inverse, les bâtiments construits pendant la période 1940-1960 ont une part plus importante de diagnostics énergivores. Les bâtiments les plus anciens ont donc en proportion de plus mauvaises performances énergétiques et pourraient être les bâtiments sur lesquels focaliser l'effort de rénovation.

Enfin, comparativement au privé et à partir des données disponibles, un plus grand nombre d'établissements publics disposent d'un DPE, notamment sur les collèges et lycées (pour les écoles publiques, malgré un grand nombre de DPE, leur grand nombre impacte la proportion de DPE réalisés).

Vers une meilleure politique d'allocation des ressources en faveur de la transition énergétique du parc immobilier de l'Éducation nationale

Le premier point central que met en évidence l'étude est la trop faible disponibilité de DPE réalisés et publiés sur le parc immobilier de l'Éducation nationale (environ 7%). Les établissements n'en réalisent pas suffisamment, bien que la réglementation oblige la majorité des établissements scolaires à réaliser et publier un DPE.

« Si le DPE reste le point d'entrée nécessaire d'une évaluation, il ne suffit pas. Pour enclencher une démarche d'amélioration de la performance énergétique, des politiques incitatives doivent être mises en place, en passant notamment par des audits énergétiques pour définir les axes d'amélioration. Ces outils de diagnostic sont clés afin de disposer de données d'entrée d'évaluation harmonisées et communes, au service d'une bonne affectation des ressources publiques », commente **Sylvestre Munier, senior manager chez Columbus Consulting.**

1. Prioriser la population impactée

CLÉ DE RÉPARTITION	IMPACT	INDICATEUR À SUIVRE
Affectation des ressources en priorité aux établissements avec le plus grand nombre d'élèves <ul style="list-style-type: none">• Priorisation sur les établissements supérieurs à 1 000 personnes, puis au-dessus de 500	Moyen voire mauvais sur l'état du parc => bâtiments comparativement en moins mauvais état Bon sur l'amélioration des conditions d'accueil => grand nombre d'élèves accueillis dans des bâtiments économes	Nombre d'élèves concernés par € dépensé

2. Prioriser le parc en plus mauvais état

CLÉ DE RÉPARTITION	IMPACT	INDICATEUR À SUIVRE
Affecter les ressources en priorité aux établissements énergivores <ul style="list-style-type: none">• Priorisation sur les établissements G, puis F...• Gisements présents sur les bâtiments anciens et de petites tailles	Ciblé => beaucoup d'économies sur un gisement restreint, amélioration de l'état du parc Coûteux => travaux les plus onéreux	Economie d'énergie (économie MWh) par € dépensé

3. Prioriser le volume

CLÉ DE RÉPARTITION	IMPACT	INDICATEUR
Affecter les ressources permettant de toucher le plus d'établissement possible <ul style="list-style-type: none">• Capter et réaliser un maximum de travaux• Pas d'identification de gisements prioritaires	Large => permet d'atteindre un gisement large, bonne amélioration globale de l'état du parc Dispendieux => travaux sur des bâtiments pas forcément prioritaires ou avec un moins grand potentiel d'amélioration	Nombre d'établissements par € dépensé

Les clés pour une politique efficace d'affectation des ressources

Disposer de données exploitables

« Pour disposer de leviers d'analyse et d'action sur le parc immobilier scolaire, nous estimons qu'il faut produire et collecter plus de données relatives aux établissements. L'Éducation nationale doit se doter d'un plan en ce sens, avec une trajectoire et des moyens associés. L'objectif serait d'avoir 50 % de DPE réalisés et référencés en 2030 contre 7 % aujourd'hui, et de s'appuyer sur des bases de données croisant les informations liées au bâtiment et aux publics accueillis, afin de mieux organiser les priorités en matière de financement », analyse Léa Rodrigue, Directrice stratégique et Affaires Publiques chez OMN studio, à l'origine du développement de Next P.

Trois principales raisons expliquent aujourd'hui le faible nombre de DPE disponibles : le manque de connaissances d'informations sur les obligations et le processus DPE (1), le peu d'intérêt des acteurs à réaliser un DPE et la dépriorisation dans les budgets pour les DPE qui ne bénéficient pas de financements (2), le manque d'opérateurs de confiance dans un contexte de défiance sur les DPE (3). En conséquence, cette étude met en avant **la nécessité de renforcer la sensibilisation des acteurs locaux en charge de l'École aux DPE et audits énergétiques**. En s'appuyant sur les académies, l'Éducation nationale doit acter le lancement des campagnes généralisées de communication et de formation sur les diagnostics énergétiques.

Identifier des gisements...

Produire et mettre à disposition des données de performance énergétique n'est pas suffisant, il faut les qualifier et les traiter pour pouvoir les activer. En plus d'objectifs de réalisation de DPE, les pouvoirs publics doivent fixer un cap de projets de rénovation réalisés d'ici 2035 sur les écoles. Pour ce faire, connaître son parc immobilier est une étape indispensable. **Dans la lignée du Programme EduRénov de la Banque des Territoires, Columbus Consulting et Next P recommandent de lancer et publier un observatoire public des bâtiments scolaires.**

Pour constituer et alimenter des gisements, il est nécessaire de créer des modalités de captation simples, accessibles et de différentes dimensions. L'enjeu est donc de mettre en commun les travaux issus des strates nationales et territoriales, afin de transformer en projets les bons gisements, peu importe leur origine. Cela va dans le sens de la démarche récente lancée auprès des préfets afin de remonter les écoles avec les plus gros besoins. Enfin, au-delà du bâti, le secteur doit inciter à la mise en place de mécanismes de sobriété et d'efficacité énergétique. L'amélioration de la performance énergétique ne passe pas que par la réalisation de travaux de rénovation, mais également par des solutions d'optimisation et de contrôle de la consommation énergétique.

...pour créer et alimenter des synergies

Afin d'accentuer l'homogénéité de traitement selon les différentes strates (public & privé, école, collège & lycée, urbain & rural...), il est donc nécessaire de clarifier et renforcer le pilotage de l'action publique. **Colombus Consulting et Next P recommandent de conférer la responsabilité du pilotage de la rénovation énergétique de l'École à un organe interministériel, sous la tutelle du Ministère de l'Éducation nationale, en lien étroit avec la DGALN et avec des relais dans les collectivités.** Enfin, afin de réaligner l'école publique et privée sur la question de la rénovation énergétique, les auteurs proposent, sous condition d'étude de dossier, d'ouvrir le financement à certains établissements privés, ainsi que l'accompagnement prévu dans les dispositifs tels qu'EduRénov. Tout en ciblant prioritairement des établissements âgés avec de petits effectifs, cela permettra de ne pas délaisser le privé dans l'effort de rénovation et de retrouver un levier sur leur performance énergétique.

Avoir une approche segmentée de l'allocation des ressources pour cibler et prioriser

Les résultats de l'étude sur l'état actuel du parc permettent d'identifier des tendances sur les types de bâtiments au meilleur potentiel d'amélioration. En mettant en place des politiques de ciblage, l'objectif à fixer est de viser de réduire de 75 % le nombre d'établissements scolaires classés en F et G d'ici 2040. **La première mesure à prendre dans ce sens est de définir et appliquer des critères techniques partagés.**

Les écoles sont aujourd'hui limitées dans leur capacité de financement, ainsi que dans leur capacité à suivre l'ingénierie des projets. Sur ces deux volets, ouvrir à des tiers peut bénéficier à la dynamique de rénovation des écoles. La réglementation doit continuer à pousser en ce sens, dans la lignée de la Loi du 30 mars 2023 sur l'ouverture du tiers financement sur les bâtiments publics pour leur rénovation énergétique.

Enfin, pour améliorer la performance énergétique des bâtiments, il est nécessaire de commencer par agir sur les comportements et les usages des utilisateurs. Pour cela, les principaux leviers se trouvent dans les postes de consommation les plus importants des bâtiments d'enseignement (chauffage et ventilation, éclairage, eau, numérique, etc.).

Méthodologie : L'étude, menée par Next-P en collaboration avec Columbus Consulting, s'appuie sur des données issues du ministère de l'Éducation nationale (mai 2023) et des DPE tertiaires fournis par l'ADEME (ancienne et nouvelle base jusqu'à avril 2024). Les données ont été regéocodées avec la Base Adresse

Nationale (BAN) pour permettre le croisement entre les DPE et les bâtiments scolaires. Le secteur d'activité associé aux DPE n'a pas été pris en compte dans cette étude, car l'annuaire de l'Éducation nationale est considéré comme la seule source fiable pour déterminer l'occupation précise des bâtiments concernés. De plus, seuls les DPE et établissements scolaires ayant une adresse précise ont été utilisés pour l'étude : la qualité et fiabilité des données a été privilégiée. Les anciens et nouveaux DPE ont été rassemblés, la méthode de calcul du DPE tertiaire n'ayant pas évolué lors de la réforme de juillet 2021. Enfin, nous soulignons que les DPE vierges, représentant près de 20 % des DPE scolaires recensés, n'ont pas été analysés en raison de l'absence d'étiquette énergie.

Etude disponible sur demande auprès des contacts media.

A propos de Columbus Consulting

Partenaire des organisations impliquées dans des changements majeurs, Columbus Consulting a l'ambition de réconcilier les intérêts économiques et humains des projets de transformation. Société à mission, le cabinet, créé en 1999 et qui compte plus de 320 consultants dont 28 associés, est dirigé par Elsa Cuisinier. Le Groupe Columbus Consulting est présent à Paris, Lyon et à Nyon en Suisse.

www.colombus-consulting.com